

PERSPECTIVES PHILOSOPHIQUES

REVUE IVOIRIENNE DE PHILOSOPHIE ET DE SCIENCES HUMAINES



Volume IX - Numéro 17 Juin 2019 ISSN : 2313-7908

N° DEPOT LEGAL 13196 du 16 Septembre 2016

PERSPECTIVES PHILOSOPHIQUES

Revue Ivoirienne de Philosophie et de Sciences Humaines

Directeur de Publication : Prof. Doh Ludovic FIÉ

Boîte postale : 01 BP V18 ABIDJAN 01

Tél : (+225) 03 01 08 85

(+225) 03 47 11 75

(+225) 01 83 41 83

E-mail : administration@perspectivesphilosophiques.net

Site internet : [http:// perspectivesphilosophiques.net](http://perspectivesphilosophiques.net)

ISSN : 2313-7908

N° DEPOT LEGAL 13196 du 16 Septembre 2016

ADMINISTRATION DE LA REVUE PERSPECTIVES PHILOSOPHIQUES

Directeur de publication : **Prof. Doh Ludovic FIÉ**, Professeur des Universités
Rédacteur en chef : **Prof. N'dri Marcel KOUASSI**, Professeur des Universités
Rédacteur en chef Adjoint : **Dr. Assouma BAMBA**, Maître de Conférences

COMITÉ SCIENTIFIQUE

Prof. Aka Landry KOMÉANAN, Professeur des Universités, Philosophie politique, Université Alassane OUATTARA
Prof. Antoine KOUAKOU, Professeur des Universités, Métaphysique et Éthique, Université Alassane OUATTARA
Prof. Ayénon Ignace YAPI, Professeur des Universités, Histoire et Philosophie des sciences, Université Alassane OUATTARA
Prof. Azoumana OUATTARA, Professeur des Universités, Philosophie politique, Université Alassane OUATTARA
Prof. Catherine COLLOBERT, Professeur des Universités, Philosophie Antique, Université d'Ottawa
Prof. Daniel TANGUAY, Professeur des Universités, Philosophie Politique et Sociale, Université d'Ottawa
Prof. David Musa SORO, Professeur des Universités, Philosophie ancienne, Université Alassane OUATTARA
Prof. Doh Ludovic FIÉ, Professeur des Universités, Théorie critique et Philosophie de l'art, Université Alassane OUATTARA
Prof. Henri BAH, Professeur des Universités, Métaphysique et Droits de l'Homme, Université Alassane OUATTARA
Prof. Issiaka-P. Latoundji LALEYE, Professeur des Universités, Épistémologie et Anthropologie, Université Gaston Berger, Sénégal
Prof. Jean Gobert TANO, Professeur des Universités, Métaphysique et Théologie, Université Alassane OUATTARA
Prof. Kouassi Edmond YAO, Professeur des Universités, Philosophie politique et sociale, Université Alassane OUATTARA
Prof. Lazare Marcellin POAMÉ, Professeur des Universités, Bioéthique et Éthique des Technologies, Université Alassane OUATTARA
Prof. Mahamadé SAVADOGO, Professeur des Universités, Philosophie morale et politique, Histoire de la Philosophie moderne et contemporaine, Université de Ouagadougou
Prof. N'Dri Marcel KOUASSI, Professeur des Universités, Éthique des Technologies, Université Alassane OUATTARA
Prof. Samba DIAKITÉ, Professeur des Universités, Études africaines, Université Alassane OUATTARA
Prof. Yahot CHRISTOPHE, Professeur des Universités, Métaphysique, Université Alassane OUATTARA

COMITÉ DE LECTURE

Prof. Ayénon Ignace YAPI, Professeur des Universités, Histoire et Philosophie des sciences, Université Alassane OUATTARA
Prof. Azoumana OUATTARA, Professeur des Universités, Philosophie politique, Université Alassane OUATTARA
Prof. Catherine COLLOBERT, Professeur des Universités, Philosophie Antique, Université d'Ottawa
Prof. Daniel TANGUAY, Professeur des Universités, Philosophie Politique et Sociale, Université d'Ottawa
Prof. Doh Ludovic FIÉ, Professeur des Universités, Théorie critique et Philosophie de l'art, Université Alassane OUATTARA
Prof. Henri BAH, Professeur des Universités, Métaphysique et Droits de l'Homme, Université Alassane OUATTARA
Prof. Issiaka-P. Latoundji LALEYE, Professeur des Universités, Épistémologie et Anthropologie, Université Gaston Berger, Sénégal
Prof. Kouassi Edmond YAO, Professeur des Universités, Philosophie politique et sociale, Université Alassane OUATTARA
Prof. Lazare Marcellin POAMÉ, Professeur des Universités, Bioéthique et Éthique des Technologies, Université Alassane OUATTARA
Prof. Mahamadé SAVADOGO, Professeur des Universités, Philosophie morale et politique, Histoire de la Philosophie moderne et contemporaine, Université de Ouagadougou
Prof. Samba DIAKITÉ, Professeur des Universités, Études africaines, Université Alassane OUATTARA
Prof. Yahot CHRISTOPHE, Professeur des Universités, Métaphysique, Université Alassane OUATTARA

COMITÉ DE RÉDACTION

Prof. Abou SANGARÉ, Professeur des Universités
Dr. Donisongui SORO, Maître de Conférences
Dr Alexis KOFFI KOFFI, Maître-Assistant
Dr. Kouma YOUSOUF, Maître de Conférences
Dr. Lucien BIAGNÉ, Maître de Conférences
Dr. Nicolas Kolotioloma YEO, Maître-Assistant
Dr. Steven BROU, Maître de Conférences
Secrétaire de rédaction : **Dr. Blé Sylvère KOUAHO**, Maître de Conférences
Trésorier : **Dr. Grégoire TRAORÉ**, Maître de Conférences
Responsable de la diffusion : **Prof. Antoine KOUAKOU**, Professeur des Universités

SOMMAIRE

1. Critique de l'idée d'une "rhétorique philosophique" chez Platon, Djakaridja YÉO.....	1
2. L'accès aux principes chez Leibniz. Une enquête sur les présupposés logico-métaphysiques de la vérité, Auguste NSONSISSA.....	20
3. Rousseau et la critique du progrès socio-scientifique au xviiième siècle, Aya Anne-Marie KOUAKOU.....	48
4. Les États africains et la constitution républicaine au miroir de la pensée politique et juridique de Kant, Firmin Wilfried ORO.....	67
5. Nietzsche et la violence : Questionnement sur une étrange fascination, Jean-Honoré KOFFI.....	88
6. Critique de la sécurité militaire à la lumière du philosophe nietzschéen, Sizongui Daniel YEO.....	106
7. L'interculturalité à l'épreuve de l'indétermination de la traduction chez quine : impasse et perspective, KONAN Amani Angèle Épse GROGUHE.....	127
8. L'Anthropomorphisme au creuset de la pensée jonassienne : une critique de l'objectivité scientifique, TIENE Baboua.....	144
9. Des implications éthiques de la déstructuration technique de la nature humaine sur l'avenir de l'humanité, Laurent GANKAMA.....	162
10. Des espaces ruraux face aux métropoles : l'apport de comparaisons nords – suds, Nelly Annick-Narcisse ZÉBRO épouse DAGO.....	173

LIGNE ÉDITORIALE

L'univers de la recherche ne trouve sa sève nourricière que par l'existence de revues universitaires et scientifiques animées ou alimentées, en général, par les Enseignants-Chercheurs. Le Département de Philosophie de l'Université de Bouaké, conscient de l'exigence de productions scientifiques par lesquelles tout universitaire correspond et répond à l'appel de la pensée, vient corroborer cette évidence avec l'avènement de *Perspectives Philosophiques*. En ce sens, *Perspectives Philosophiques* n'est ni une revue de plus ni une revue en plus dans l'univers des revues universitaires.

Dans le vaste champ des revues en effet, il n'est pas besoin de faire remarquer que chacune d'elles, à partir de son orientation, « cultive » des aspects précis du divers phénoménal conçu comme ensemble de problèmes dont ladite revue a pour tâche essentielle de débattre. Ce faire particulier proposé en constitue la spécificité. Aussi, *Perspectives Philosophiques*, en son lieu de surgissement comme « autre », envisagée dans le monde en sa totalité, ne se justifie-t-elle pas par le souci d'axer la recherche sur la philosophie pour l'élargir aux sciences humaines ?

Comme le suggère son logo, *perspectives philosophiques* met en relief la posture du penseur ayant les mains croisées, et devant faire face à une préoccupation d'ordre géographique, historique, linguistique, littéraire, philosophique, psychologique, sociologique, etc.

Ces préoccupations si nombreuses, symbolisées par une kyrielle de ramifications s'enchevêtrant les unes les autres, montrent ostensiblement l'effectivité d'une interdisciplinarité, d'un décroisement des espaces du savoir, gage d'un progrès certain. Ce décroisement qui s'inscrit dans une dynamique infinitiste, est marqué par l'ouverture vers un horizon dégagé, clairsemé, vers une perspective comprise non seulement comme capacité du penseur à aborder, sous plusieurs angles, la complexité des questions, des

préoccupations à analyser objectivement, mais aussi comme probables horizons dans la quête effrénée de la vérité qui se dit faussement au singulier parce que réellement plurielle.

Perspectives Philosophiques est une revue du Département de philosophie de l'Université de Bouaké. Revue numérique en français et en anglais, *Perspectives Philosophiques* est conçue comme un outil de diffusion de la production scientifique en philosophie et en sciences humaines. Cette revue universitaire à comité scientifique international, proposant études et débats philosophiques, se veut par ailleurs, lieu de recherche pour une approche transdisciplinaire, de croisements d'idées afin de favoriser le franchissement des frontières. Autrement dit, elle veut œuvrer à l'ouverture des espaces gnoséologiques et cognitifs en posant des passerelles entre différentes régionalités du savoir. C'est ainsi qu'elle met en dialogue les sciences humaines et la réflexion philosophique et entend garantir un pluralisme de points de vues. La revue publie différents articles, essais, comptes rendus de lecture, textes de référence originaux et inédits.

Le comité de rédaction

CRITIQUE DE LA SÉCURITÉ MILITAIRE À LA LUMIÈRE DU PHILOSOPHE NIETZSCHÉEN

Sizongui Daniel YEO

Université Alassane OUATTARA (Côte d'Ivoire)

yeosizonguidaniel@yahoo.fr

Résumé :

Il demeure évident que sans sécurité, une vie paisible est impossible dans tout État. Conscients de cela, les gouvernants des États ont, longtemps, pensé la sécurité sur une base militaire, voire armée. Cette vision militaire de la sécurité a pour conséquence la course aux armements. Cette course aux armements induit le dilemme de la sécurité, duquel découle, la sécurité négative ou “trop humaine”, pense Nietzsche. Pour lui, la sécurité véritable repose sur l'employabilité des citoyens, la santé économique de l'État et la coopération sécuritaire dans la gestion des menaces de sécurité militaire et humanitaire. C'est dans une telle synergie d'actions de sécurité que la “paix des esprits”, socle de la sécurité et de la paix positive interétatique et intraétatique, deviendra une réalité.

Mots clés : Armements, Confiance, Humanitaire, Militaire, Paix, Peur, Sécurité.

Abstract:

It is still obvious that without security one cannot achieve peace in any country. Countries leaders, being aware of that, have ever since, improvised security on a military or even an army basis principle. This military perception of the security brings about countries' arm race. The race of which, according to Nietzsche, induces the dilemma of security, then it results to a Negative or “short lived” security. Truthfully, a long-lasting security rest in: citizens' access to employment; economic health of the state; and security cooperation in the management of military security and social actions. It is only in such a set of actions that the realisation of “peaceful mind's disposition”, within and between countries and its members, is perceived by Nietzsche.

Keywords : Armement, confiance, Social action, Military, Peace, Fear, Security.

Introduction

La préservation de la sécurité constitue le premier souci de l'homme au matin de son existence primitive. Dans cette existence, F. Nietzsche (1968, p. 82) observe que toutes les actions qui sont « motivées par l'instinct de conservation ou, plus exactement, par la tendance de l'individu à rechercher le plaisir et à éviter le déplaisir (...) ne sont pas mauvaises ». Chaque individu se défendait contre toute agression physique, morale ou toute atteinte à ses intérêts vitaux, afin de se mettre à l'abri de toute vulnérabilité, sinon garantir sa survie et sa sécurité.

Dans l'existence socio-politique, pour les philosophes du contrat, c'est à l'État que chaque citoyen a confié sa sécurité. Pour l'assurer, il a également le droit de traiter avec dureté militaire les semeurs du désordre et les incivils. L'État et ses forces armées deviennent alors le maître de la stratégie de sécurité. En cette dimension militaire, la sécurité du territoire, des personnes et leurs biens s'assurent grâce aux preuves intimidantes de la puissance armée, à savoir l'armement des forces de sécurité ou de l'ordre. Ces forces sont chargées de conjurer toute menace sécuritaire interétatique et intraétatique et ainsi garantir la sécurité de l'État et sa paix avec la force armée. Cette « paix armée, (...) répond à un sentiment de discorde, à un manque de confiance en soi et dans le voisin et empêche de déposer les armes soit par haine, soit par crainte », écrit Nietzsche (1995, p. 662).

Sentiment de discorde, manque de confiance, peur et refus du désarmement que déplore Nietzsche, tout cela conduit à la course aux armements, mais non sans susciter quelques difficultés au niveau sécuritaire. Non seulement, la course aux armements nourrit le dilemme de la sécurité, mais aussi, elle manque d'appréhender pleinement le concept de sécurité. En effet, les menaces sécuritaires contemporaines ne sont pas que militaires. D'autres menaces sécuritaires, non-militaires, existent et fragilisent la sécurité par la force armée. Cette fragilité fonde la présente réflexion critique sur la sécurité militaire sous l'inspiration de Nietzsche. Dès lors, quel sens renferme

la critique nietzschéenne de la sécurité militaire ou armée ? La résolution de ce problème passera par les questions subsidiaires suivantes : quels sont les principes fondateurs de la sécurité militaire ? Au regard de ces principes, la sécurité militaire n'induirait-elle pas de l'insécurité, ou du moins de la sécurité négative ? Pour venir à bout de cette sécurité négative, quels sont les prolégomènes à une philosophie nietzschéenne de la sécurité et de la paix ?

L'examen de ces interrogations, qui tracent l'itinéraire problématique, à travers une démarche critique et analytique, vise à mettre en lumière, avec Nietzsche, la fragilité de la sécurité militaire. Cette fragilité s'exprime d'une part, par le dilemme de la sécurité que suscite la recherche de la sécurité étatique par la course aux armements et l'action armée et, d'autre part, par l'apparition de nouvelles menaces typiquement humaines, voire humanitaires. Ceci nous incline à proposer, pour une sécurité véritable, c'est-à-dire durable, la prise en compte des menaces de sécurité militaire et humaine. Le concept de "sécurité humaine" (PNUD, 1994, p. 23), d'origine onusienne, s'en tient à la protection des individus contre toute menace à la vie, à la santé, à la subsistance et à la dignité en temps de guerre comme de paix. C'est cet intérêt pour protéger et sauver la vie humaine qui fait que la sécurité humaine rime avec l'aide et l'assistance humanitaire ; d'où notre préférence pour l'expression "sécurité humanitaire". C'est par la prise en compte conjointe de la sécurité militaire et humanitaire que l'on débouchera sur la disposition d'esprit paisible, socle de la sécurité positive et de la paix positive dans la philosophie nietzschéenne de la sécurité et de la paix.

1. Les principes fondateurs de la sécurité militaire

La sécurité militaire consiste à recourir à la force armée et policière pour mettre l'État à l'abri des menaces internes et externes. Pour y parvenir, les gouvernements portent une attention accrue aux menaces militaires. Il s'agit, à titre d'exemple, « d'agressions et dominations territoriales, rivalités de puissance, projection de la force, coercition, hausse des capacités militaires, dynamique et prolifération des armes » (C.-P. David, 2013, p. 76). Ces menaces sont des atteintes à la sûreté de l'État, notamment à la souveraineté nationale, à l'intégrité territoriale et au fonctionnement des institutions républicaines.

Pour conjurer ces menaces militaires et maintenir la sécurité, l'État, possédant le monopole de l'usage de la force armée légitime, choisit la voie de la course aux armements. Cette course aux armements « s'inscrit dans une dynamique de concurrence entre deux ou plusieurs États, chacun voulant obtenir une sécurité et une protection par l'acquisition de certaines armes lui permettant de conserver intact l'équilibre militaire, sinon de l'exploiter à son avantage », écrit C.-P. David (2013, p. 177). Aujourd'hui, la plupart des États se militarisent ou s'arment. Ils achètent des équipements de sécurisation et de guerre pour maintenir l'équilibre des capacités militaires ou s'assurer de la dissymétrie des technologies militaires. La dissymétrie est la recherche de la supériorité militaire technologique quantitative et qualitative.

Cette supériorité, que l'on recherche par le surarmement, pour Nietzsche, est la conséquence de la primauté accordée par les hommes politiques aux questions de puissance, lesquelles reposent, en relations internationales, sur un rapport de domination diplomatico-militaire. Il écrit à cet effet : « Dans toutes les questions politiques, (...), ce sont des questions de *puissance* qui sont en jeu » (F. Nietzsche, 1991, p. 70). La puissance, c'est la capacité d'un État d'influencer ou d'imposer sa volonté aux autres États en montrant sa supériorité et son hégémonie militaire. C'est justement cette quête par les États de la maximisation de l'hégémonie à la fois politique et militaire qu'exigent la sécurité et la paix armée, qui explique la course à l'achat des armements, mais non sans conséquence. La conséquence est l'expression de la volonté de puissance, non comme une volonté de sécurité positive, mais comme une volonté de guerre ou de sécurité négative ; d'où la critique nietzschéenne contre la sécurité militaire.

2. Sens du criticisme nietzschéen de la sécurité militaire

S'intéresser au « sens », c'est exprimer un besoin de compréhension des arguments fondateurs de la critique nietzschéenne de la vision militaire de la sécurité. Mais avant d'en tirer les leçons critiques de la sécurité armée, écoutons Nietzsche (1968, p. 86) à propos de la sécurité. Il souligne que dans la vie primitive comme celle étatique, la moralité ou le droit de la légitime défense a toujours concédé que « nuire intentionnellement est moral quand il s'agit de notre existence ou de notre sécurité (conservation de notre bien-

être) ». De ces propos, il ressort que Nietzsche entend par sécurité, la conservation du bien-être physique, moral et psychologique. Quand l'individu ou l'État arrive à préserver son bien-être, à éviter les déplaisirs ou du moins, les menaces militaires et humanitaires, il se sent en sécurité.

Pour recouvrer cette sécurité, il nous semble qu'il faut nécessairement garantir la sécurité en sa dimension militaire et humanitaire. Mais force est de constater que, cette conservation sécuritaire, les gouvernements des États cherchent à l'assurer prioritairement par la puissance des armes. C'est ce qui expliquerait d'ailleurs, l'actuelle course aux armements des États.

2.1. De la course aux armements à la sécurité négative

La course effrénée aux armements, en tant qu'expression biaisée de la volonté de puissance nietzschéenne comme volonté de guerre et de sécurité négative, suscite la crainte haineuse entre les États. Cela fait qu'ils maintiennent leurs forces militaires et acquièrent des armes par peur d'être abusé ou pris au dépourvu. Le sentiment de peur est une caractéristique des rapports interhumains et interétatiques. C'est « la peur de l'inconnu, de ce qui échappe à toute règle et donc aussi à tout contrôle qui pousse une volonté qui se sent en position d'infériorité [ou d'insécurité] à adopter des interprétations étrangères » (J.-F. Balaudé et P. Wotling, 2000, p. 145) et haineuses. La peur de l'inconnu, plus précisément l'incertitude quant à l'usage à faire avec les armements acquis par les autres États, est une émotion très inconfortable qui alimente la haine. Nietzsche (1968, p. 490) affirme, à cet effet, que « derrière la haine, il y a la peur ». Avec la haine qui naît de la peur, chaque État craint de se désarmer, si d'autres demeurent armés. La peur et la haine sont des forces nihilistes. Dans toute société humaine, elles sont nécessaires pour engager les uns et les autres sur le chemin de la confrontation et de l'armement. Ainsi, la haine est provoquée par la peur et reste néanmoins nécessaire pour faire vivre et bonifier cette force d'insécurité qui mobilise et engage précipitamment dans la course aux armements. Par peur d'être attaqués, tous les États s'arment pour, disent-ils, répondre aux exigences de la sécurité. Par l'armement, ils entendent s'assurer de la dissuasion militaire, laquelle implique le leadership politico-militaire et la démonstration de la force de frappe militaire.

Avec l'action militaire dissuasive, il s'agit de forcer, sinon contraindre par la menace ou la répression militaire et policière, les auteurs de l'insécurité et les potentiels fauteurs de troubles à renoncer à leurs actions belliqueuses et à s'aligner aux conditions de sécurité et de paix du contraignant. Dans ce mode de sécurité, c'est, comme l'écrit Nietzsche (1968, p. 370), « la force (au sens physique) qui décide et impose la loi » de la sécurité. Or, la force en tant qu'action de violence et de coercition, est un allié de la sécurité, notamment négative. Du coup, la sécurité obtenue, grâce à elle, est une sorte d'accalmie, au sens d'une absence de guerre ouverte ou de violence physique dont la correspondance lexicale est la paix négative. Sécurité négative et paix négative résultent, non d'une guerre active, mais latente, caractérisée par une disposition d'esprit anti-sécuritaire. La sécurité et la paix qui en proviennent restent en vigueur aussi longtemps que subsiste la contrainte qui leur a donné naissance, d'où sa fragilité. La durée des traités de sécurité ou de paix obtenus uniquement par la menace de représailles militaires ou la menace d'utilisation de la force armée ou son emploi, équivaut à celle de la contrainte instigatrice ; d'où la dimension trop humaine des options contemporaines de sécurité militaire.

L'engagement dans la course aux armes militaires, suscité par la peur mutuelle d'insécurité, impacte négativement la paix interétatique et intracommunautaire. Il instaure une disposition d'esprit anti-paix, c'est-à-dire un état perpétuel de guerre. « L'état de guerre ici, c'est quand on est perpétuellement obligés de faire peur à l'autre pour le tenir en respect (...). L'état de guerre, c'est faire peur » (F. Gros, 2006, p. 138). Un tel état où l'on est constamment sur le pied de guerre construit la sécurité négative qui se maintient par le chantage permanent de la menace de guerre. La sécurité négative, comme la paix négative, se fonde sur l'absence d'hostilités déclarées entre les communautés ou les États. C'est pour cette raison que cette sécurité est précaire. Aussi longtemps que les États de même que les « hommes agissent seulement par crainte, ils font ce qui est le plus contre leur volonté, et ne considèrent aucunement l'utilité et la nécessité de l'action, mais n'ont souci que de sauver leur tête et de ne pas s'exposer à subir un supplice », écrit Spinoza (1995, p. 106). Dès lors, poursuit-il, « il leur est impossible de ne pas prendre plaisir au mal et au dommage du maître qui a pouvoir sur eux, fut-ce à leur grand détriment, de ne pas lui

souhaiter du mal et lui en faire quand ils peuvent » (*Idem*). Une partie contrainte agit, non pour le besoin de paix, mais simplement pour la sauvegarde sécuritaire. Ce qui fait qu'elle tend à jubiler au moindre malheur du fort-contraignant et quand le rapport de force s'y prête, à se venger contre lui.

C'est le propre de toute relation sécuritaire ou paisible durable de ne pas se fonder sur la menace ni la crainte et la contrainte, car la sécurité et la paix ne peuvent se construire sur elles. Lorsque la crainte est confrontée à la crainte, la peur à la peur, la haine à la haine, cela maintient toujours les parties dans une posture conflictuelle et fait émerger le désir de s'armer contre la cause de la peur. Au sein de cette grande crainte mutuelle, T. Hobbes (2004, p. 106) observe que les hommes, de même que les États, pensent qu'« il n'existe pas (...) de meilleur moyen de se protéger que de prendre les devants », avant même d'en avoir été victimes. La crainte de subir un préjudice de la part de quelqu'un ou d'un autre État dispose à attaquer en premier. Cette propension à l'offensive s'expliquerait par le fait que dans la crainte ou la peur, il y a une bonne part de haine. La crainte se métamorphose en haine de l'objet craint. L'on tend à manifester de l'amour pour celui dont on n'a rien à craindre et de la haine ou du désamour pour celui dont on a quelque chose à craindre.

La haine issue de la crainte incite à l'attaque préventive d'une part, et d'autre part, à la méfiance permanente. En cela, la haine et la crainte ne mènent nullement à un état de sécurité durable, car, comme l'explique pertinemment F. Gros (2006, p. 233), « la sécurité au premier sens, c'est un état de protection et de confiance : absence de périls. Se sentir en sécurité, c'est se savoir prémuni contre un certain nombre de dangers ». La sensation confiante de protection favorise l'amitié et la coopération. Elle est atteinte une fois l'harmonie entre les individus, les communautés et les États est rétablie, et la peur, la méfiance et la suspicion, évacuées. Ces dispositions d'esprit d'insécurité, pourrait-on inférer, à la lumière du philosophe nietzschéen, poussent les uns à s'armer contre les autres, dans un souci d'anticipation et de prévention de la menace. Par crainte d'être surpris, attaqué ou par manque de confiance aux autres, l'on est aux aguets, cherchant toujours à frapper le premier dans le dessein d'éviter une menace ou un mal plus grand par un moindre mal.

Les craintes mutuelles et les intérêts de puissance opposés conduisent, par mesure de précaution, chacun à s'équiper en matériel militaire (armes, munitions et équipements de combat) pour s'assurer de la suprématie en technologie militaire. Une telle course s'avère nihiliste. En effet, trop de précautions militaires sont perçues comme nuisibles à la sécurité des autres. En prenant assez de mesures et de dispositions prudentes, les autres se questionnent sur les intentions réelles ou cachées. Aussi, par les précautions, prête-t-on implicitement des mauvaises intentions à ses voisins et compatriotes. Avec cette incrimination, selon Nietzsche (1995, p. 661), « c'est déjà une provocation et même un motif de guerre, car on prête l'immoralité au voisin et, de ce fait, on semble appeler les sentiments hostiles » ou violents. Avec de tels sentiments, les esprits des uns et des autres manquent de quiétude sécuritaire.

Ce manque de sécurité intérieure (chez l'homme et au sein de l'État) se justifie également par cette menace militaire qui est la prolifération des armes. Elle constitue un indice d'insécurité et d'instabilité. La circulation des munitions et des armes légères, chimiques, biologiques, nucléaires, etc. de façon irrégulière, est menaçante pour les États et leurs citoyens. La paix par la force armée, avec pour conséquence la course aux armements, est paradoxale, car pour la majorité des personnes, « la paix implique le désarmement, et la guerre l'armement » (A. Legault, 1995, p. 65-66). Il en est de même de la sécurité. Mieux, la sécurité implique le désarmement, ou du moins le refus du surarmement, et l'insécurité, le surarmement et la prolifération des armes. Le monde n'était ni plus sûr ni moins sûr avec la course au réarmement pour s'assurer du déséquilibre militaire dissuasif au lendemain de la deuxième guerre mondiale. Aujourd'hui, il n'est pas en sécurité ni plus paisible avec la militarisation et la prolifération des armes. Les armes militaires demeurent des signes prémonitoires d'état de guerre et d'insécurité. Aux mains d'hommes aux intentions malveillantes, elles constituent une menace généralisée. Ainsi, les armes militaires se révèlent souvent plus menaçantes que sécurisantes. En cela, elles induisent d'ailleurs, le dilemme de la défense et de la sécurité.

2.2. Les implications dilemmatiques de la sécurité militaire

La sécurité militaire, parce qu'elle se fonde fondamentalement sur la course à la technologie militaire, débouche sur deux dilemmes, à savoir : le dilemme de la défense et le dilemme de la sécurité.

Le dilemme de la défense repose sur la course aux armements et la compétition entre les forces armées nationales, et donc entre les États. L'armée est le garant de la survie des populations et de la préservation de la souveraineté nationale et de l'intégrité territoriale. Mais, à cause des rivalités d'intérêts et de puissance, les États se soupçonnent les uns les autres. Alors par crainte et par mesure de précaution, ils maintiennent leurs capacités militaires à un haut niveau, afin de faire peur et ainsi de restreindre leur vulnérabilité en cas d'agression et, par conséquent, accroître leurs capacités défensives. Aucun État n'avoue qu'il entretient son armée ou s'équipe militairement pour satisfaire ses envies de conquête. « L'armée doit au contraire servir à la défense » (F. Nietzsche, 1995, p. 661), plus précisément à la légitime défense. Pour cela, les États acquièrent des moyens militaires au compte des forces armées pour assurer leur défense, « mais, ce faisant, ces moyens peuvent contredire l'objectif de la sécurité », remarque C.-P. David (2013, p. 77). Autrement dit, l'acquisition des équipements militaires de défense est perçue par les autres comme inquiétante et agressive. Elle entraîne, chez eux, la crainte et l'incertitude quant à leur emploi. De cette incertitude, résulte un état d'esprit paranoïaque qui peut, à son tour, engendrer une crise diplomatique et militaire avec possibilité de confrontation armée.

La confiance en la sécurité et la paix de l'État, assurée par la présence des forces armées nationales, provoque des peurs et des craintes qui insécurisent les États concurrents. Accroître sa défense par la maximisation de la puissance militaire s'avère hautement menaçant, car selon Nietzsche (1995, p. 662), « la paix [ou la sécurité] armée, telle qu'elle est pratiquée maintenant dans tous les pays, répond à un sentiment de discorde, à un manque de confiance en soi et dans le voisin et empêche de déposer les armes soit par haine, soit par crainte ». La paix armée débouche sur un état de belligérance. La sécurité armée ou militaire, quant à elle, engendre un état d'insécurité,

dont la guerre en est la concrétisation. L'état de guerre est alors un état d'insécurité militaire. Comme tel, il empêche tout désarmement du fait de la peur des autres États. Certains États ou des acteurs intraétatiques, craignant pour leur défense, s'ils ne s'arment pas, refusent de se désarmer. Ils jugent les capacités militaires de leurs protagonistes agressantes. Ainsi, les moyens de défense obtenus par les uns sont perçus comme menaçants pour les autres. Du coup, du dilemme de la défense découle celui de la sécurité.

Le dilemme de la sécurité provoque aussi une insécurité. En effet, les États ne se font pas entièrement confiance. Ils refusent alors de confier leur sécurité aux autres. Conséquemment, ils renforcent leur propre sécurité par une capacité accrue de défense, afin de préserver leur territoire, leur gouvernement, leur existence et leur système de valeurs. Cette compétition sécuritaire se présente comme un obstacle à la démilitarisation ou au désarmement des États. Chacun est disposé, au nom de la préservation de la sécurité, à se militariser ou s'armer pour faire face à la menace des autres compétiteurs. « La sécurité ainsi recherchée et obtenue par les uns, engendre l'insécurité chez les autres - d'où le dilemme de la sécurité » (C.-P. David, 2013, p. 78). La recherche de la sécurité militaire provoque des tensions mutuelles qui apportent moins de sécurité. Les mesures précautionneuses, prises par les uns pour leur sécurité, provoquent des contre-mesures chez les autres États, renforçant ainsi la méfiance et la défiance. Avec ces forces d'insécurité, l'insécurité s'ensuit pour tous les États. La sécurité des uns, équivaut à l'insécurité des autres.

Pour preuve, l'actuel programme nucléaire de la Corée du Nord et de l'Iran est perçu par les États-Unis et ses alliés, comme une menace sécuritaire. À cet effet, « les dirigeants américains ont clairement une stratégie de limitation des armements des tiers. Ils s'opposent à la dissémination des armes de destruction massive, surveillent les programmes nucléaires de la Corée du Nord et de l'Iran, et ne souhaitent manifestement pas l'affirmation (...) d'une puissance militaire indépendante » (P. Braud, 2004, p. 225-226). Le but de cette limitation des armements de ces États concurrents semble être de consolider l'avance technologique militaire acquise par l'armée américaine tout

en limitant, pour elle, le coût d'une course ruineuse aux armements de destruction massive. Cette limitation, les dirigeants de la Corée du Nord et l'Iran la contestent ; d'où d'incessantes ou de récurrentes tensions diplomatico-militaires.

Dans un tel contexte d'insécurité interne et externe, les gouvernants ont recours, de plus en plus, à la « privatisation de la sécurité » (B. Badie et D. Vidal, 2016, p. 174) comme remède ; laquelle privatisation pose d'autres problèmes de sécurité. Avec la privatisation ou la sous-traitance de la sécurité nationale, la sécurité implique, de moins en moins, des forces armées de conscription et, de plus en plus, des forces armées irrégulières ou privées. L'État partage délibérément avec d'autres groupes armés privés sa souveraineté militaire. Ainsi, la paix westphalienne (*Idem*, p. 80), c'est-à-dire l'État prétendant au monopole de la violence physique légitime sur son territoire s'en trouve fragilisé. Aujourd'hui, l'exercice de la coercition militaire n'est plus du seul ressort de l'État à l'intérieur de ses frontières. À cet effet, l'on assiste à la multiplication des centres de surveillance privés chargés de la sécurité des entreprises et des quartiers des riches, et à l'apparition des acteurs non étatiques, voire des mercenaires, des milices et des sociétés militaires privées. Ces acteurs non étatiques de la sécurité profitent de la décadence politique et militaire des États pour se livrer à des missions souvent controversées et inquiétantes, notamment le trafic d'armes et de munitions de guerre. De ce fait, « elles suscitent ainsi beaucoup de désordre » (*Ibidem*, p. 165) que d'ordre, plus d'insécurité que de sécurité.

Il ressort que la recherche de la sécurité de l'État et de ses populations par les moyens militaires n'est pas toujours un gage de sûreté. Les États et les acteurs infra-étatiques, en se dotant d'armements, recherchent une garantie de sécurité difficile à obtenir. Aussi, en privatisant la sécurité nationale ou en optant pour la sous-traitant avec des firmes de sécurité privée, ils recherchent une sécurité militaire également fragile. En plus de cette fragilité inhérente à la sécurité militaire, les menaces de sécurité non-militaires sont fortement en augmentation et attestent que la sécurité n'est pas uniquement une question armée. La sécurité

durable doit intégrer la dimension militaire et humanitaire pour que soit une réalité la paix des esprits en laquelle Nietzsche fonde la paix véritable.

3. Prolégomènes à une philosophie de la paix chez Nietzsche

Les critiques nietzschéennes contre la sécurité militaire et son corollaire d'insécurité, n'entament en rien le rôle incontournable des forces armées nationales dans la stabilité sociopolitique des États. L'armée est omniprésente dans les missions de sécurisation, de pacification et d'intervention humanitaire. La plupart des États conservent encore leurs ministères de la sécurité et de la défense avec ses fonctions régaliennes. L'État dans les démocraties contemporaines, occupe le premier rang comme pourvoyeur de défense et de sécurité. Dès lors, pour fonder, au sens d'asseoir, ce que Nietzsche (1995, p. 661) appelle, « la paix véritable » ; c'est-à-dire durable, il faut nécessairement à la sécurité une assise professionnelle, coopérative et psychologique.

3.1. L'assise professionnelle et économique de la sécurité

La lutte contre le terrorisme, la déstabilisation militaire et la grande criminalité se métamorphosent en investissement humanitaire. Toute carence dans la lutte contre l'insécurité militaire, le banditisme, la délinquance et la criminalité finira par hypothéquer la sécurité humaine ou humanitaire. Une simple menace militaire crée déjà l'incertitude, augmente la perception du risque, sapant de la sorte la confiance des investisseurs. Elle brise également leur volonté de s'engager dans de nouveaux projets, avec à la clé des taux d'investissements insuffisants, une croissance économique nationale plus faible et un taux de chômage plus élevé.

Le chômage accentue la pauvreté et la misère des populations dont le désespoir constitue en Afrique, un facteur de mobilisation pour les mouvements sociaux insurrectionnels aux conséquences déstabilisatrices pour les gouvernements en place. L'insatisfaction générale de la population devant les perspectives d'insertion socioprofessionnelle et socioéconomique fait des frustrés et des mécontents. La frustration et le mécontentement suscitent des plaintes vindictes. Ces plaintes, aux dires de Nietzsche (1981, p. 124), expriment une « intention de faire mal » au pouvoir en place ou de se révolter

contre ce dernier. Les plaintes des gouvernés contre leurs gouverneurs, du fait de la faiblesse des offres d'employabilité, constituent des menaces pour la sécurité et la stabilité politico-militaire.

Cependant, affirme Nietzsche (1989, p. 136), « une société où l'on travaille dur en permanence aura davantage de sécurité » tant militaire qu'humaine. Le travail, en soi, met les populations travailleuses à l'abri de la dépendance financière. Il leur fournit les moyens de satisfaction des besoins alimentaires et sanitaires. Le travail est essentiel dans le maintien du bien-être sécuritaire de chaque individu. Aussi, en tant qu'activité de dur labeur du matin au soir, le travail éloigne-t-il l'homme des maux que sont le vice, l'ennui et le besoin, favorisant de la sorte une disposition d'esprit sécuritaire. Ce faisant, exercer une activité professionnelle noble « consume une extraordinaire quantité de force nerveuse » (*Idem*) et colérique. La nervosité porte à agir violemment ; quant au travail, il permet de subvenir à ses besoins vitaux, annule la tension nerveuse et colérique. En cela, une activité professionnelle rémunératrice éloigne de la violence et apparaît comme une source d'épanouissement, de sécurité personnelle et étatique.

Dans une communauté, lorsque les offres d'emploi, la prospérité économique sont à la portée des populations, la criminalité et la délinquance qui sont des menaces de sécurité militaire et humanitaire, deviennent soudainement peu attrayantes. « Les pays économiquement développés connaissent, en général, une vie politique caractérisée par une moins grande violence intérieure (...). Les ressources financières disponibles permettent en effet de mieux satisfaire les revendications les plus pressantes, mais aussi de financer des forces de sécurité à la fois mieux formées et plus dissuasives » (P. Braud, 2004, p. 117). Ces ressources permettent aussi d'équiper mieux les hôpitaux, de créer des emplois et de construire des infrastructures de légitimation du gouvernement en place. Avec une bonne croissance économique nationale, les autorités gouvernantes disposent de moyens financiers accrus pour répondre aux besoins des citoyens, assurer leur bien-être et ainsi apaiser leur frustration et mécontentement. C'est dire que la sécurité est intimement liée à la santé professionnelle et économique de l'État

et de ses populations. Par opposition, lorsqu'au plan professionnel et économique l'État et ses citoyens se portent mal, les risques d'insécurité sont élevés. À ce propos, « les pays les plus pauvres de la planète sont également ceux qui font l'expérience d'une grande violence » (P. Braud, 2004, p. 117). Le retard économique est un facteur de mobilisation pour les affrontements intercommunautaires et les émeutes dirigées contre le pouvoir.

Le paupérisme des populations est un mal-être qui amenuise leur espérance en l'existence. Une faible espérance de vie fait sombrer dans le pessimisme qui est, selon M. Heidegger (1971, p. 224), « la "préforme" du nihilisme » dans la philosophie de Nietzsche. Le nihilisme du pessimisme impose le sens de la précarité de la vie et conduit à la banalisation de la vie terrestre. Les pessimistes, sous l'emprise de la désespérance en leurs conditions de vie, méprisent et banalisent l'existence terrestre à travers l'attrait pour les suicides, les immolations, les violences criminelles et politiques, sinon l'insécurité militaire. Cependant, là où il y a l'abondance de biens, l'espérance de vie est élevée, l'optimisme prédomine et les populations sont assurées d'accéder à une qualité de vie qui puisse les faire exister pendant longtemps. Ce qui fait qu'elles se passionnent moins pour la violence protestataire. Dans les États à espérance de vie élevée ou à faible mortalité précoce, il y a « un moindre acharnement belliqueux dans les luttes sociales et politiques ». (P. Braud, 2004, p. 117). Un niveau de vie élevé et un bien-être sont défavorables à l'esprit guerrier dont la violence insécurise les populations et paralyse le bon fonctionnement de l'État.

On peut ainsi s'apercevoir que pour Nietzsche (1989, p. 136), « le travail constitue la meilleure des polices » dans la vie sociale. Quand les citoyens travaillent, ils se portent mieux économiquement, subviennent à leurs besoins primaires, mettent en avant leurs occupations et s'intéressent moins à la violence armée aux conséquences paralysantes pour le travail, le commerce et l'économie. Par ailleurs, pour une paix interétatique durable, Nietzsche pense aussi qu'il faut à la sécurité une assise coopérative et psychologique.

3.2. *L'assise coopérative et psychologique de la sécurité et l'entente nietzschéenne de la paix*

En raison du caractère transfrontalier des menaces militaires et humanitaires, la sécurité intérieure et extérieure de l'État est à saisir, non plus sous un angle unilatéral, mais multinational ou coopératif. Les nouveaux problèmes de sécurité, à en croire C.-P. David (2013, p. 112), sont des « menaces non militaires à la sécurité ». Ces menaces résultent de conditions sanitaires, alimentaires, économiques et environnementales qui remettent en cause le fonctionnement et la survie de l'État et ses populations. Les épidémies de maladie, la faim, la cherté de la vie, la pauvreté, les inondations et les insalubrités urbaines sont, entre autres, des menaces de sécurité non militaire aux implications directement humanitaires. Elles sont susceptibles de mettre en péril les besoins sécuritaires de santé, de nourriture, de prospérité et de salubrité de l'homme. Cette façon de menacer la vie et la survie des vivants humains et non humains peut provoquer des mouvements sociaux et des violences civiles qui bouleverseront davantage les conditions d'existence des hommes. Ainsi, une menace de la sécurité non militaire peut déboucher sur une menace de la sécurité militaire et vice-versa.

La famine, la malnutrition, la pauvreté, la pénurie d'eau, le réchauffement climatique, le terrorisme, la cybercriminalité, le trafic d'armes et de drogues - sont interdépendants et comportent des risques importants pour la sécurité de l'État. Ces risques ont des implications militaires d'ordre international qui font que la capacité des États à les résoudre seuls s'avère minime. Ils nécessitent une coopération militaro-sécuritaire multilatérale. À juste titre, il convient, comme le souligne Nietzsche (2000, p. 306), d'élaguer et d'affaiblir « le plus possible les instincts politiques particularistes, et il importe, par la constitution de grands corps étatiques *équilibrés* contractant des garanties réciproques de sécurité, de rendre tout à fait invraisemblable le succès d'une guerre d'agression - et par là même de toute guerre en général ». Parler de la « constitution de corps étatiques contractant des garanties réciproques de sécurité », c'est, à notre sens, évoquer la constitution d'alliances militaires. L'alliance militaire peut se définir comme une « structure politique et militaire dans laquelle des acteurs (surtout des États) se joignent à d'autres acteurs

visant des objectifs similaires, pour donner suite à un intérêt commun de sécurité » (C.-P. David, 2013, p. 188) et de paix. Il peut s'agir de coopérer dans l'affrontement d'une menace ou d'un ennemi commun.

Les alliances militaires incluent des garanties de non-agression, de consultation et d'échange de renseignements militaires. Quand ces garanties sont respectées par les gouvernements alliés sans mauvaise foi politique, elles apparaissent comme le creuset d'une alliance de paix. L'alliance de paix, selon E. Kant (2006, p. 90), cherche « à terminer pour toujours *toutes* les guerres. Cette alliance ne vise pas à acquérir une quelconque puissance politique [et militaire], mais seulement à conserver et à assurer la liberté d'un État pour lui-même et en même temps celle des autres États alliés, sans que pour autant ces États puissent se soumettre (...) à des lois publiques et à leur contrainte ». L'alliance de paix instaure une communauté de sécurité et de paix. Dans celle-ci, les parties alliées veillent à ce que règne entre elles un accord militaire de coopération et d'assistance mutuelle.

Dans ce contexte de lutte contre le terrorisme et de menaces transfrontalières, les alliances militaires, sinon sécuritaires, sont « des garanties réciproques de sécurité » nécessaires pour éloigner le spectre de la suspicion du dilemme de la sécurité qui fait que l'on prête ou "admet les mauvaises intentions chez les autres" (F. Nietzsche, 1995, p. 661). Avec les alliances sécuritaires, les États n'ont plus à se concurrencer militairement ni à se craindre, mais à concentrer leurs efforts sur les menaces communes de sécurité.

Ces alliances sécuritaires, dont parle Nietzsche, riment avec des instincts politiques non-particularistes, mais universalistes, au sens, ici, de multilatéraux. Le multilatéralisme, dans la gestion des menaces de sécurité, implique la collaboration policière et militaire interétatique ; d'où l'expression « sécurité coopérative » de C.-P. David (2013, p. 289). Celle-ci consiste en « l'énoncé de doctrines et de politiques rassurantes, une grande transparence entre forces militaires, l'impossibilité d'entreprendre une attaque-surprise, des limites observables au développement et au déploiement des armes, des mécanismes de consultation facilitant la collecte de données et d'informations sur l'état des

armes » et des menaces sécuritaires. Ces mesures de coopération sécuritaire, parce qu'elles exigent la transparence dans les affaires militaires, réduisent mutuellement la peur et la méfiance tout en augmentant la communication et les échanges de renseignements entre les États. La coopération, en matière de sécurité militaire et policière, repose alors sur la confiance et non la suspicion, « la consultation et non la confrontation politique, le réconfort et non la dissuasion, la transparence plutôt que le secret [militaire], la prévention davantage que la guérison, le multilatéralisme et non l'unilatéralisme » (C.-P. David, 2013, p. 289). Elle insiste sur une gestion commune ou un affrontement collectif des problèmes de sécurité tant humanitaires que militaires.

L'épidémie d'Ébola, qui a endeuillé certains États de l'Afrique de l'Ouest entre 2013 et 2014 (le Libéria, la Guinée et la Serra Leone), était un problème d'insécurité humanitaire, d'origine sanitaire. Mais, sans une mobilisation multilatérale, elle aurait pu être une menace sous régionale, continentale et même mondiale. Les déplacements des peuples d'un pays à un autre étaient susceptibles de faciliter la transmission et la prolifération du virus à cause des contacts interhumains. Et ce fait a contraint, prioritairement, les autres États à s'impliquer dans la gestion militaro-humanitaire de cette épidémie. L'armée, actrice de sécurité militaire, a été mobilisée pour intensifier les contrôles au niveau des frontières, dans un but préventif et même curatif. Les médecins et les infirmiers militaires ont été sollicités à intervenir pour apporter l'assistance humanitaire, c'est-à-dire pour alléger les souffrances humaines, en soignant les victimes de cette fièvre hémorragique.

Cette analyse montre bien que la sécurité militaire et celle humanitaire sont deux types de sécurité intimement liés. La compassion humanitaire motive les nouvelles interventions militaires sécuritaires et pacificatrices. Lorsqu'un État est coupable d'insécurité, la sécurité humanitaire « justifie le droit d'ingérence de la communauté internationale » (*Idem*, p. 61) pour apporter l'aide humanitaire et sauver les vies menacées. La souveraineté nationale de l'État a été conçue pour protéger les citoyens, et non l'inverse. Chaque fois que l'inverse se produit, la responsabilité de protéger les populations exige l'intervention humanitaire. Celle-ci « implique l'usage de la

force et d'autres moyens coercitifs pour faire cesser les manquements massifs et violents au droit humanitaire » (C.-P. David, 2013, p. 398) ou à la vie. L'ingérence militaro-humanitaire se centre sur les besoins humains des victimes, le recouvrement de la sécurité physique, de l'intégrité psychologique et du bien-être socio-économique, bref, la sécurité humanitaire.

Les dons de produits pharmaceutiques permettent aux populations d'être à l'abri des risques d'épidémie et ainsi de recouvrer la sécurité sanitaire, ceux en vivres protègent contre la famine et assurent la sécurité alimentaire. Mises à l'abri de ces menaces non-militaires par les forces humanitaires, les populations recouvrent la sécurité humanitaire et se détournent de la criminalité et de la violence armée. Il est alors difficile de dissocier la sécurité humanitaire de la sécurité militaire dans la quête de la paix durable. Autrement exprimé, il faut une gestion coopérative des problèmes de sécurité armée et humaine. C'est ainsi que la fondation psychologique de la paix que veut Nietzsche sera une réalité.

La sécurité coopérative repose enfin, chez Nietzsche (1995, p. 661), non sur la méfiance, mais sur la « confiance en soi et dans le voisin ». La meilleure politique de sécurité et de paix consiste à diminuer les craintes suscitées par le dilemme de la sécurité en augmentant la confiance. La confiance est le garant de la sécurité et la paix positive. C'est pourquoi, Kant (2006, p. 80) soutient qu'« il faut bien que quelque confiance dans la manière de penser l'ennemi subsiste au cœur même de la guerre, sinon aucune paix ne pourrait être conclue ». Avec une assurance mutuelle de bonnes intentions de sécurité, la disposition d'esprit est sécuritaire et pacifique. Alors, les États sont disposés à coopérer militairement. Dans la coopération, les États collaborent, se consultent, échangent les informations de menaces sécuritaires, de guerre et se rassurent mutuellement sur leurs armes, et leur volonté de faire la paix.

La coopérative sécuritaire offre ainsi le cadre idéal pour parvenir à ce que Nietzsche (1995, p. 661) appelle « la paix véritable [et] qui doit toujours reposer sur une disposition d'esprit paisible », c'est-à-dire sur la paix des esprits. La paix n'est pas seulement extérieure. Elle est aussi intérieure et dépend de

l'assise psychique. Avec une disposition, c'est-à-dire un état d'esprit confiant et paisible, l'individu est délivré des émotions négatives (peur, méfiance, suspicion) et des « forces de mort (ressentiment, haine, vengeance) » (M. Onfray, 2006, p. 142). Du coup, il entretient dedans, avec lui-même, un rapport non violent qu'il peut en manifester envers les autres. C'est une telle disposition d'esprit non violent, qui rend possible la paix interne, que la paix externe est possible. Celle-ci se manifeste à travers des relations interhumaines, intercommunautaires et interétatiques amicales et paisibles, rendant ainsi impossible la survenue de tout conflit armé.

Conclusion

« Critique de la sécurité militaire à la lumière du philosophe nietzschéen », tel a été le sujet de cet article. La sécurité militaire repose fondamentalement sur la course aux matériels militaires. Cette course est perçue comme le moyen d'assurer la sécurité intérieure et extérieure des États. Mais, à la vérité, avec Nietzsche, nous observons le contraire. La course aux armements, pour s'assurer de la sécurité, débouche sur un climat de peur, de crainte haineuse, de méfiance et suspicion. Dans ce climat nihiliste, la sécurité obtenue par les uns est source d'insécurité pour les autres ; d'où l'instauration du dilemme de la sécurité, duquel découle, la sécurité négative ou "trop humaine".

Toutefois, il n'est pas question de rejeter catégoriquement la sécurité militaire. L'armée, actrice majeure de la sécurité militaire, demeure incontournable dans la quête de la sécurité pour contraindre les ennemis et les auteurs de troubles à se ranger ainsi que pour les besoins d'interventions sécuritaires et humanitaires. L'interdépendance des menaces militaires et non-militaires justifie également cette importance des acteurs de la sécurité militaire dans la recherche de la paix dans nos États. Les nouveaux ennemis de la sécurité, à savoir les privations économiques, les carences environnementales, alimentaires, les lacunes des systèmes sanitaires, bref, tout ce qui provoque l'insécurité humaine, constituent des menaces aux enjeux de sécurité humanitaire.

Pour les conjurer et recouvrer la sécurité, il faut prendre en compte le besoin de sécurité à la fois militaire et humanitaire. En vérité, la sécurité véritable ou du moins durable, se fonde sur le travail des populations, la santé économique de l'État et la coopération sécuritaire multilatérale dans la gestion des problèmes de sécurité militaire et non-militaire. C'est dans une telle synergie d'actions de sécurité que la « disposition d'esprit paisible », socle de la paix positive, selon Nietzsche, deviendra une réalité.

Références bibliographiques

BADIE Bertrand et VIDAL Dominique (dir.), 2016, *Nouvelles guerres. Comprendre les conflits du XXI^e siècle*, Paris, La Découverte.

BALAUDÉ Jean-François et WOTLING Patrick (dir.), 2000, *Lectures de Nietzsche*, Paris, Librairie Générale Française.

BRAUD Philippe, 2004, *Violences politiques*, Paris, Seuil.

DAVID Charles-Philippe, 2013, *La guerre et la paix. Approches et enjeux de la sécurité et de la stratégie*, Paris, Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques.

GROS Frédéric, 2006, *États de violence*, Paris, Gallimard.

HEIDEGGER Martin, 1971, *Nietzsche II*, trad. de l'allemand par Pierre Klossowski, Paris, Galimard.

HOBBS Thomas, 2004, *Léviathan*, trad. du latin par François Tricaud et Martine Pécharman, Paris, Dalloz.

KANT Emmanuel, 2006, *Vers la paix perpétuelle*, trad. de l'allemand par Jean-François Poirier et Françoise Proust, Paris, Flammarion.

LEGAULT Albert, 1995, *La fin d'un siècle militaire ?*, Ottawa, Centre de Recherche pour le Développement International.

NIETZSCHE Friedrich, 1989, *Aurore*, trad. de l'allemand par Julien Hervier, Paris, Folio.

NIETZSCHE Friedrich, 1981, *Crépuscule des idoles*, trad. de l'allemand par Jean-Claude Hémery, Paris, Gallimard.

NIETZSCHE Friedrich, 1968, *Humain, trop humain. Un livre pour esprits libres, I et Fragments Posthumes (1876-1878)*, trad. de l'allemand par Robert Rovini, Paris, Gallimard.

NIETZSCHE Friedrich, 1995, « Le voyageur et son ombre », trad. de l'allemand par Henri Albert, in *Humain, trop humain*, trad. A. M. Desrousseaux et Henri Albert, Paris, Librairie Générale Française.

NIETZSCHE Friedrich, 1991, *La volonté de puissance*, trad. de l'allemand par Henri Albert, Paris, Librairie Générale de France.

NIETZSCHE Friedrich, 1982, *Le Gai Savoir*, trad. par Pierre Klossowski, Paris, Gallimard.

NIETZSCHE Friedrich, 2000, *Œuvres complètes I*, Paris, Gallimard.

ONFRAY Michel, 2006, *La Sagesse tragique : Du bon usage de Nietzsche*, Paris, Librairie Générale Française.

PNUD (Programme des Nations Unies pour le Développement), 1994, *Rapport Mondial sur le développement humain*, Paris, Economica.

SPINOZA Baruch, 1995, *Œuvres 2 Traité théologico-politique*, trad. de l'allemand par Charles Appuhn, Paris, Flammarion.